

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE
COMMUNE
d' A U B A G N E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 novembre 2023

Convocation du **14/11/2023**
Date de publication : **24/11/2023**
Conseillers en exercice : **043**
Présents : **037**
Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-trois, et le **lundi vingt novembre** à 18 heures, le **Conseil Municipal** de cette Commune, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Esplanade Bras d'Or, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **017-201123**

**OBJET : FINANCES, BUDGET,
ECONOMIE, EMPLOI**

Approbation du Budget Primitif 2023 –
Réseau de Chaleur Urbain

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique,
Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile,
Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur MIROUX William, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame BOISSON Valérie, Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde, Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur AMY Philippe), Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur KOURICHI Zarick (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie), Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20231120-201123_17DELIB-DE
Reçu le 24/11/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
24/11/2023



Délibération n° 017-201123 du Conseil Municipal du 20 novembre 2023 (suite)

BOISSON Valérie), Monsieur PERRIN-TOININ Yves (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine)

ABSENTS :

Monsieur Jérémy PANGOURASSOU a été élu(e) secrétaire

Madame Danielle MENET rapporte :

Suite au transfert de la compétence métropolitaine « création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains » au 1^{er} janvier 2023 en application de la loi dite « 3DS », la Ville d'Aubagne a récupéré la gestion de son réseau de chaleur urbain.

A cet effet, la création d'un budget annexe s'est avérée nécessaire pour constater les dépenses et les recettes générés par l'exploitation de l'équipement.

Il convient dès lors, dans le cadre d'un budget primitif, de prévoir les crédits budgétaires afférents à l'exercice 2023. Tel est l'objet de cette délibération.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU la délibération du 20 novembre 2023 relative à l'approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences,

VU la délibération du 20 novembre 2023 relative à la création d'un Budget Annexe « Réseau de chaleur urbain »,

VU l'examen en Commission Municipale,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER le Budget Primitif 2023 du Budget annexe Réseau de chaleur urbain, voté en équilibre aux montants suivants :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20231120-201123_17DELIB-DE
Reçu le 24/11/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
24/11/2023



Délibération n° 017-201123 du Conseil Municipal du 20 novembre 2023 (suite)

	Dépenses	Recettes
Exploitation	219 350,00 €	219 350,00 €
Investissement		
TOTAL	219 350,00 €	219 350,00 €

ARTICLE 2 : d'APPROUVER le document budgétaire ci-annexé, comportant les prévisions de crédits du Budget Primitif 2023 du budget annexe Réseau de chaleur urbain.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20231120-201123_17DELIB-DE
Reçu le 24/11/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
24/11/2023

